



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2016

Membres présents :

Barone	Pascal	Dutoit	Jean-Pierre	Mingard	Philippe
Bischoff	Eric	Ehrwein Luthi	Jacqueline	Oberson	André
Brönnimann	François	Fontana	Jacques	Rouge	Olivier
Bujard	Paul	Grivel	Lucien	Sandoz	Philippe
Charlton	Brian	Guillen	Fernand	Schlaepi	Robin
Clerc	Jean-Michel	Guillen	Carlos	Simon	Marcel
Conus	Jean-Daniel	Haeberli	Jean-Marc	Stahli	Nicolas
Crisinel	André	Huguelet	Jacques	Suter	François
Dizerens	Louis	Luthi	Jean-Claude	Vollenweider	Marc-Aurèle

Membres excusés :

Chablaix	Marie-Claude	Pilloud	Valentin
Favre	Roger	Rod	Armand
Gay	Claude	Säid	Naaman
Leuba	Jean-Samuel	Schlaepi	Pierre-Alexandre
Paschoud	Olivier	Seppi	Eric
Pilloud	Marianne		

1. Salutations du Président

Le Président Fernand Guillen salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée générale ordinaire à 19h45.

2. Remarques sur le procès verbal de la dernière assemblée générale

Le secrétaire François Suter demande à l'assemblée s'il y a des modifications ou adjonctions concernant le procès verbal du 4 juin 2015. Aucune remarque. Le procès verbal est adopté à l'unanimité par l'assemblée.



ASSOCIATION DU PRESSEUR DU CHÂTEAU DE LUTRY

3. Rapport du Président 2015-2016

L'année aura été une année riche en événements pour notre association. Nous avons dignement fêté le 35^{ème} avec dégustation chez nos voisins du bout du lac à Genève avec visite du vignoble, le samedi 12 septembre 2015 la sortie pleine d'imprévus et de plan B baignée dans la bonne humeur, avec visite de la rade en bateau et une grosse pluie pour finir et jet d'eau oblige.

Le samedi 19 septembre 2015 notre vigneron de l'année pour la 35^{ème} pressée de l'association du pressoir du château de Lutry, François Rousseil de Savuit, nous a fourni une belle récolte de 1852kg. de raisin d'un état sanitaire magnifique et sondant 84^o Oechsle, pressé sous l'étroite surveillance de notre chef pressoir Louis Dizerens dit « Tutu ». La pressée a été baptisée « Les Gravisses ». La cérémonie de baptême avec la marraine Soledad et le mage « Carle Crouton.

Le jeudi 18 février 2016, la dégustation du nouveau très prometteur a été organisée chez notre vigneron François Rousseil. Un grand merci à François pour l'accueil chaleureux et convivial et pour la dégustation des trésors de ta cave, « Grand pré Moudon 1994 » « Boute feu Lutry 1995 » « Clôt des Cloîtres Savuit 2003 » « Les Gravisses Savuit 2003 »
Dommage du peu de monde lors de cette manifestation !

L'étiquetage a été effectué le samedi 21 mai 2016 avec un soleil magnifique. Un grand merci aux membres qui ont participé à l'étiquetage et un grand merci à François pour cette belle journée.

A propos des activités de notre association, nous continuerons à convoquer quelques membres lors de chaque événement.

Les traditionnelles soirées de rencontre des membres du comité se sont déroulées dans la bonne humeur et sans excès...

Je profite pour remercier le caissier André Oberson pour la bonne tenue des comptes et un grand merci à François Suter, notre secrétaire, pour son travail. Et merci aux membres du comité et aux rédacteurs de « La Palanche »

Un grand merci à tous de votre confiance.

Lutry, le 9 juin 2016

Votre président, Fernand Guillen



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

4. Rapport du caissier

EXERCICE 2015/2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Comme vous pouvez constater sur la feuille des comptes en votre possession, l'exercice 2015/2016 se solde par un bénéfice de **CHF 17.70**, le nouveau capital de l'association étant de **CHF 24'053.35**

Le solde de notre compte courant à la BCV au 30 avril 2016 est de **CHF 15'965.85**.

Le stock des vins se monte à **CHF 10'607.25** ce qui représente une diminution de **CHF 1'936.20** par rapport à l'année passée. Cette diminution est due en grande partie de la conversion de **230** bouteilles en **45 litres** de cognac. La dernière pressée nous a permis également de distiller **44 litres** de marc.

Cognac et marc sont reportés au bilan à leurs prix de revient soit **CHF 3'100.45**

Pour les produits :

Les cotisations se montent à **CHF 10'730.-** Au 30 avril, 2 cotisations étaient encore impayées et ont été inscrites dans les actifs transitoires à raison de **CHF 370.-** (cotisation et frais) A ce jour, une cotisation reste ouverte.

Les ventes de vin aux membres de l'association et celles du Fin Naze ont rapportés **CHF 1'922.-**

Les inscriptions encaissées pour la sortie du 35^{ème} se sont élevées à **CHF 3'560.-**

Pour les passifs transitoires :

CHF 4'378.60 représente le solde encore dû au vigneron de l'année François Rousseil pour la pressée 2015

CHF 414.15 et représente le solde des frais de secrétariat et du tirage de la Palanche.

Une provision de **CHF 684.70** a été constituée sur la base d'une facture de la maison « **Roth & Sauteur SA** » pour les contre-étiquettes de la pressée **2014**. A l'époque, nous avons fermement contesté le montant exorbitant de cette facture. A ce jour nous attendons toujours de leurs nouvelles avec la correction demandée.

Enfin, nous avons consolidé la provision de **CHF 1'100.-** constituée l'année passée pour la sortie du 35^{ème} par les **CHF 300.-** de bénéfice effectif de la sortie du 35^{ème} (les plans B étant moins onéreux). Sur décision du comité, cette nouvelle somme de **CHF 1'400.-** sera affectée à une prochaine sortie de notre association.

Malgré la forte augmentation du prix du raisin de ces deux dernières années, nous renonçons pour l'instant à toute proposition d'augmentation des cotisations (le « général » à passé de CHF 5.40 le kg en 2013 à CHF 8.- en 2015).

Je tiens à vous remercier de la confiance que vous me témoignez et du soutien du comité dans mes tâches.

Lutry, le 9 juin 2016

André Oberson
Caissier



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

5. Rapport des vérificateurs

EXERCICE 2015/2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Les vérificateurs soussignés se sont donc réunis au domicile du caissier le 1^{er} juin 2016.

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des comptes et bilan de l'exercice 2015/2016. Nous avons effectué les contrôles nécessaires et constatons que la comptabilité est tenue avec exactitude et que les pièces correspondent avec les écritures.

Nous constatons que l'exercice 2015 – 2016 se solde par un bénéfice de CHF 17.70 et que le nouveau capital se monte au 30 avril 2016 à CHF 24'053.35

Nous remercions le caissier pour la tenue des comptes.

Sur la base de ce qui précède, nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs:

D'accepter les comptes 2015/2016, tels que présentés.

De donner décharge au caissier.

De relever les vérificateurs de leur mandat.

Lutry, le 9 juin 2016

Les vérificateurs :

Philippe Sandoz, Olivier Paschoud

6. Adoption des comptes

Suite aux divers rapports mentionnés ci-dessus, l'assemblée accepte les comptes tels que présentés et donne décharge au caissier, au comité et relève les vérificateurs des comptes de leur mandat

7. Admissions – Démissions - Exclusions

Admissions : M. Nicolas Staehli

Démissions : néant

Exclusions : néant



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

8. Election du Président

Afin de reconduire le mandat de président en la qualité de M. Guillen Fernand, pour l'exercice 2016-2017, le secrétaire François Suter demande à l'assemblée sa réélection par applaudissement. M Guillen Fernand remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et reprend les rennes pour la suite de l'assemblée.

9. Election du Comité

Le président annonce que le comité se représente soit :

Président : Fernand Guillen
Trésorier : André Oberson
Chef pressoir : Louis Dizerens
Archiviste : André Crisinel
Secrétaire : François Suter
Olivier Rouge, vice-président sortant est remplacé à sa demande par François Rousseil

10. Election des vérificateurs

M. Paschoud Olivier est nommé 1^{er} vérificateur
M. Saïd Naaman est nommé 2^{ème} vérificateur
M. Nicolas Staehli accepte de fonctionner comme suppléant

11. Présentation du nouveau vigneron par M. François Rousseil

François Rousseil remercie l'assemblée pour son soutien, il a eu beaucoup de plaisir à être le vigneron de l'année. Le vigneron pour l'exercice 2016-2017 sera M. Yves-Alain Perret, de Savuit.

12. Parole à la Municipalité

M. Schlaeppli Pierre-Alexandre étant excusé, il n'a pas pu prendre la parole.

13. Propositions individuelles, divers

- André Crisinel donne réponse à Philippe Sandoz pour sa suggestion, lors de la dernière assemblée générale, de faire venir, pour la prochaine pressée un « camion à poulets fermiers » afin d'assurer aux membres présents un repas dans la cour du château .
Le comité a décidé de modifier l'horaire de la pressée 2016. Le foulage débutera à 11h00 pour se terminer vers 20h00.
Un repas sera servi après le baptême, soit vers 13 h00 pour les 2 équipes de travail.



ASSOCIATION DU PRESSEIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

Vers 20h00, à la fin de pressée, les 2 équipes seront invitées à manger une fondue dans le caveau du Château. Les membres et leurs amis pourront s'inscrire sur place moyennant une modique participation financière. Cette fin de pressée partagée avec les membres présents donnera une plus grande convivialité à l'événement selon le comité.

Un bilan sera établi pour décider de la reconduction ou non de ce nouvel horaire et du mode de fonctionnement.

Dans la prochaine palanche à venir, de plus amples explications seront données à tous les membres pour cette nouvelle pressée 2016.

- Madame Jacqueline Ehrwein-Luthi tient à remercier chaleureusement les vigneron de Lutry qui se sont arrêtés à son stand, au marché de Noël, afin de verser une obole pour la reconstruction de l'hôpital d'altitude Kharikhola au Népal

Remise des diplômes

Notre archiviste André Crisinel décerne les traditionnels diplômes de dégustation du « Fin Naze » (d'une seule couleur verte !) aux lauréats présents.

Cette année l'association du pressoir a vu pour la première fois de son histoire un participant obtenir le maximum de points soit 27 pour les 3 jours du concours.

Madame Aude Savoy se voit donc remettre un tablier de caviste portant la mention « Fin naze 2015 27/27 » en lettres brodées.

L'assemblée est close à 21h05

Un apéritif est offert aux membres présents à l'issue de l'assemblée

Au nom du Comité
le secrétaire
François Suter